

Taxe d'accise

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Il est clair pour la présidence que le député ne risque pas de perdre son droit de parole par suite de la façon dont j'ai présenté les motions. A moins qu'il n'y ait une autre difficulté, nous allons régler cette question immédiatement. Je vais présenter les motions une par une et en saisir la Chambre. Je les ai désignées tout à l'heure par groupe et par numéros. Je vais maintenant les désigner une par une.

En conformité de l'ordre donné par madame le Président, la motion n° 36, inscrite au nom du député de Etobicoke-Centre (M. Wilson) et appuyée par le député de Red Deer (M. Towers) est mise en délibération. La Chambre est également saisie de la motion n° 37, inscrite au nom du député de Mission-Port Moody (M. Rose) (pour M. Waddell) et appuyée par le député de Broadview-Greenwood (M. Rae); de la motion n° 38, inscrite au nom du député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) et appuyée par le député de Duvernay (M. Demers); de la motion n° 39, inscrite au nom du député de Mission-Port Moody (pour M. Riis) et appuyée par le député de Broadview-Greenwood; de la motion n° 40, inscrite au nom du député de Mission-Port Moody (pour M. Waddell) et appuyée par le député de Broadview-Greenwood; de la motion n° 41 inscrite au nom du député de Mission-Port Moody (pour M. Waddell) et appuyée par le député de Broadview-Greenwood; de la motion n° 42, inscrite au nom du député de Mission-Port Moody (pour M. Waddell) et appuyée par le député de Broadview-Greenwood et, finalement, de la motion n° 43, inscrite au nom du député de Mission-Port Moody (pour M. Waddell) et appuyée par le député de Broadview-Greenwood.

Pour assurer le respect des droits des députés, la présidence prendra sur elle de compter les «oui» et les «non» au sujet des motions n°s 38 et 39, quel que soit le résultat du vote sur les motions n°s 36 et 37.

M. Mark Rose (au nom de M. Waddell) propose:

Motion n° 37.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, en supprimant l'article 43.

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton) propose:

Motion n° 38.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, à l'article 43

a) en retranchant la ligne 37, page 50, et en la remplaçant par ce qui suit:

«font l'objet d'aucun autre traitement, et comprend une installation au Canada où les liquides extraits du gaz naturel sont séparés en leurs composants, et ne font l'objet d'aucun autre traitement;»

b) en retranchant les lignes 28 à 32, page 54, et en les remplaçant par ce qui suit:

«rel;»

c) en retranchant les lignes 42 à 46, page 55, et en les remplaçant par ce qui suit:

«liquides à extraire du gaz naturel; ou».

M. Mark Rose (au nom de M. Riis) propose:

Motion n° 39.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, à l'article 43,

a) en retranchant la ligne 35, page 59, et en la remplaçant par ce qui suit:

«Partie, pour le mois antérieur de trois mois à celui du rapport. Ce rapport»

b) en retranchant la ligne 43, page 59, et en la remplaçant par ce qui suit:

«aucun montant, pour le mois antérieur de trois mois à celui du rapport,»

c) en retranchant la ligne 4, page 60, et en la remplaçant par ce qui suit:

«jour du troisième mois qui suit celui au».

M. Mark Rose (au nom de M. Waddell) propose:

Motion n° 40.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, en supprimant l'article 44.

M. Mark Rose (au nom de M. Waddell) propose:

Motion n° 41.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, en supprimant l'article 45.

M. Mark Rose (au nom de M. Waddell) propose:

Motion n° 42.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, en supprimant l'article 46.

M. Mark Rose (au nom de M. Waddell) propose:

Motion n° 43.

Qu'on modifie le bill C-57, loi modifiant la loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise et prévoyant un impôt sur les revenus pétroliers, en supprimant l'article 47.

M. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, tout comme le député qui a pris la parole avant moi, je regrette que nous n'ayons pas plus de temps pour débattre cette question. Je ne pense pas que cela tienne au fait que le gouvernement a imposé une limite au débat de cette partie du bill, mais plutôt au fait que nous avons au-delà de 130 amendements à étudier. Il serait évidemment peu pratique de consacrer tout le temps de la Chambre à l'examen de cette mesure et de permettre que chaque article fasse l'objet d'un long débat; c'est pourquoi le gouvernement a pris la seule mesure qui était à sa portée, en imposant une limite de temps. Nous sommes donc tenus de débattre les seules motions qui nous intéressent particulièrement. Si l'opposition avait présenté un nombre raisonnable d'amendements, ce qui est la façon normale de procéder à l'étape du rapport, je pense que le débat aurait été plus constructif.

Je désire parler surtout de la motion n° 38 dont je suis l'auteur. Le budget que le ministre des Finances (M. MacEachen) a présenté en octobre dernier comprenait un avis des voies et moyens qui créait une taxe sur le gaz naturel et les liquides extraits du gaz naturel. Cette motion exemptait le gaz combustible servant à fractionner les liquides extraits du gaz naturel, pourvu que ce fractionnement soit opéré dans une «usine de retraitement du gaz»—je cite le texte de l'avis. L'usine de retraitement du gaz y est définie comme étant «une installation située au Canada, dans laquelle les liquides sont extraits du gaz naturel commercialisable acheminé par pipeline».